

Image not found or type unknown



## locataire cher particulier

Par **bebe 59**, le **28/03/2011** à **22:46**

alors voila je voudrais savoir si mon bail et en regle car jai signer pour 1an cest une maison non meublee.ensuite mon proprietre mais le logement en vente il nous a donner son preavis est ce que je doit quitter les lieux car il nous mettes la pression pour quon quitte les lieux.de plus sur le bail je nest pas son adresse quel son les consequences merci

Par **Domil**, le **28/03/2011** à **23:00**

Que dit le bail concernant la durée ? Est-ce qu'il est question d'un évènement daté, justifiant la durée d'un an ?